



UFMICT



# Communiqué de presse

002/2024

Montreuil, le 15 janvier 2024.

## ***Pour une reconnaissance de leurs services rendus pendant la crise sanitaire***

### **Non à l'expulsion des Praticien.ne.s à Diplôme Hors Union Européenne (PADHUE)**

Non aux manœuvres dilatoires du ministère. **Nous refusons de baisser la tête alors qu'un nouveau *numerus clausus*, que de nouveaux quotas, qu'un nouveau *turn over* de PADHUE, qu'une autre recette libérale ignorante des réalités du terrain se mettent en place !**

Aujourd'hui, le ministère de la Santé, sous l'emprise du ministère de l'Intérieur, a donné des instructions aux directeurs de Centres hospitaliers sans connaissance des besoins pour mettre fin aux contrats des 2 000 PADHUE ayant échoué au concours de validation des connaissances, en butte à un *numerus clausus* impossible qui déclassé les candidat.e.s ayant la moyenne.

Ces fins de contrats touchent indistinctement les PADHUE, toute antériorité et qualifications confondues (FFI, SA, PAA, etc.).

Aucune mesure de transition n'est prévue, alors que la situation sanitaire en France est gangrénée par de très hauts niveaux de besoins en médecins, alors que la loi Valletoux, censée régler ce problème, prévoit que des "Commissions régionales d'autorisation temporaires d'exercice" qui n'existent pas encore... devront examiner au cas par cas la situation des PADHUE non lauréat.e.s des EVC.

**Résultat : c'est le flou, l'amateurisme et une mise sur la paille pour celles et ceux foutus à la porte. Bref, ce ministère accouche du désordre, partout !**

Les solutions contre les déserts médicaux existent, elles sont pérennes depuis 2020 en Antilles - Guyane.

***Afin d'obtenir une reconnaissance de leurs services rendus, un sit-in sera organisé le 18 janvier 2024 à 14h00 devant le ministère de la Santé Place Laroque (métro Ecole militaire).***